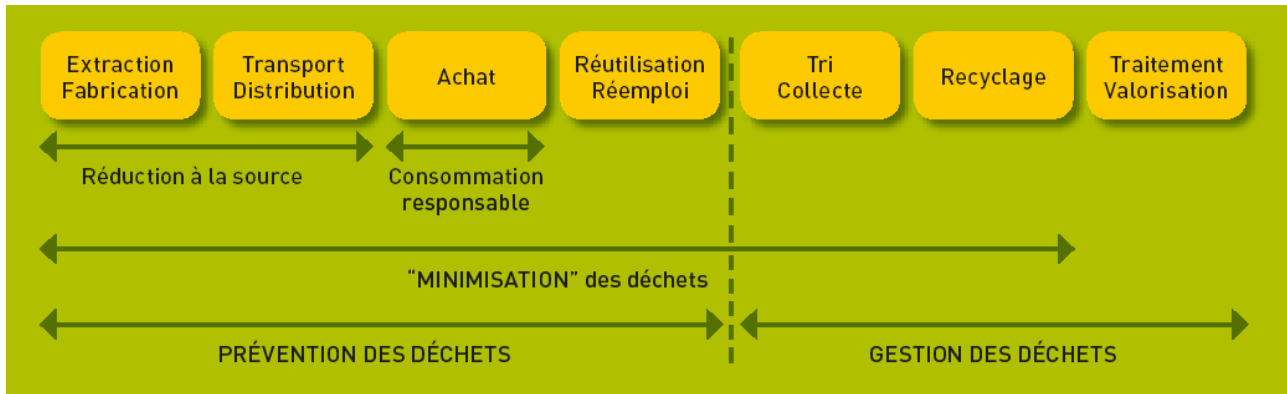


Prévention 2011-2012 en Rhône-Alpes

La prévention de la production des déchets est l'ensemble des mesures et actions, situées en amont des opérations de collecte et de traitement des déchets, qui visent à réduire les quantités de déchets produits et leur nocivité.



Les mesures de prévention quantitatives portent sur :

- les entreprises en travaillant sur leur produit et son emballage (allègement, miniaturisation, amélioration de la durabilité ou de la réparabilité, amélioration du coefficient volumique de l'emballage ou sa réutilisation) ;
- la modification des comportements d'achat des acteurs qu'ils soient particuliers, collectivités ou entreprises ; ils peuvent décider d'être exemplaires en choisissant des produits avec moins d'emballage, moins toxiques, durables, consommant peu ou pas d'énergie ou d'eau, et de refuser la publicité non adressée ou les sacs jetables ;
- le développement de la pratique de gestion domestique des déchets (notamment le compostage domestique qui permet de produire du compost tout en allégeant de 30 % la poubelle grise) ;
- le développement du réemploi ou de la réparation : les recycleries permettent d'offrir une deuxième vie à des objets ou d'améliorer leur caractère valorisable.

Les mesures quantitatives doivent être accompagnées de mesures de prévention qualitatives :

- la réduction de la nocivité des déchets ;
- l'amélioration du caractère valorisable des déchets.

Le système d'information SINDRA, observatoire de la gestion des déchets en Rhône-Alpes a commencé à suivre les actions des collectivités sur la Prévention en 2007 (données 2006). En 2012 (données 2011) 230 EPCI de Rhône-Alpes ont répondu à cette enquête (au moins partiellement), soit 99 % de la population.

Edition Novembre 2012



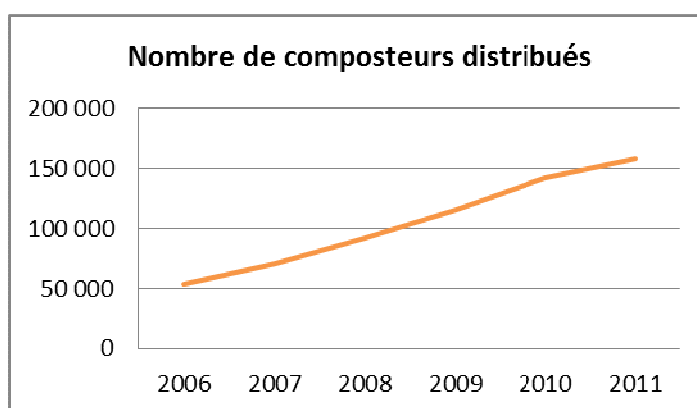
1 Le compostage domestique

175 EPCI (96 % de la population régionale) ont une opération de distribution de composteurs individuels en place en 2011.

Le nombre de composteurs distribués jusqu'en 2011 par ces collectivités est d'environ 157 877 (1.54 millions en 2010 au niveau national). La population concernée est ainsi estimée à environ 394 693 habitants soit 6 % de la population régionale. Selon les estimations de l'ADEME, cela équivaut à environ 27 630 t de déchets évités. Il s'agit uniquement des composteurs distribués par la collectivité ; il est difficile de comptabiliser de façon fiable les foyers compostant avec un autre dispositif (en tas ou composteurs fabriqués maison...) Cette action est celle, parmi les actions de prévention, qui est la plus efficace en terme de tonnages détournés.



	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'EPCI concernés	64	92	121	146	155	175
Nombre de composteurs distribués jusqu'en (cumul)	53 300	70 120	91 684	115 217	141 700	157 877
Estimation de la pop. régionale concernée	2.3 %	2.8 %	4%	4.7 %	6%	6%
Estimation du tonnage de déchets évités	9 327	12 270	16 050	20 162	24 800	27 630



Le lombricompostage s'est développé dans 12 collectivités en 2011. 318 lombricomposteurs ont été distribués contre 209 en 2010.

Parallèlement 51 EPCI correspondant à 3 570 400 habitants soit 58 % de la population régionale ont mis en place des opérations de compostage semi collectif (en pied d'immeuble, quartier résidentiel) ou chez les gros producteurs (collège, maison de retraite, hôpital...).

Nombre de sites concernés	2010	2011
compostage semi collectif	140	224
compostage chez les gros producteurs	-	182

Environ 3000 guides composteurs sont référencés en Rhône-Alpes en 2011. Les missions de ces bénévoles, formés par les collectivités ou par des associations mandatées par celles-ci, sont de :

- prendre en charge un site de compostage semi-collectif,
- expliquer aux particuliers les méthodes de compostage,
- devenir relais de sa commune, son quartier, son immeuble ou autour d'un jardin collectif, échanger dans le cadre d'un réseau de Guides composteurs.

2 Le stop pub

121 EPCI ont déclaré avoir mis en place une opération de distribution d'autocollants stop pub en 2011 soit 44 % de la population régionale.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nb d'EPCI concerné	36	59	90	101	112	121
Pourcentage de la population régionale	13 %	20%	35%	40%	42%	

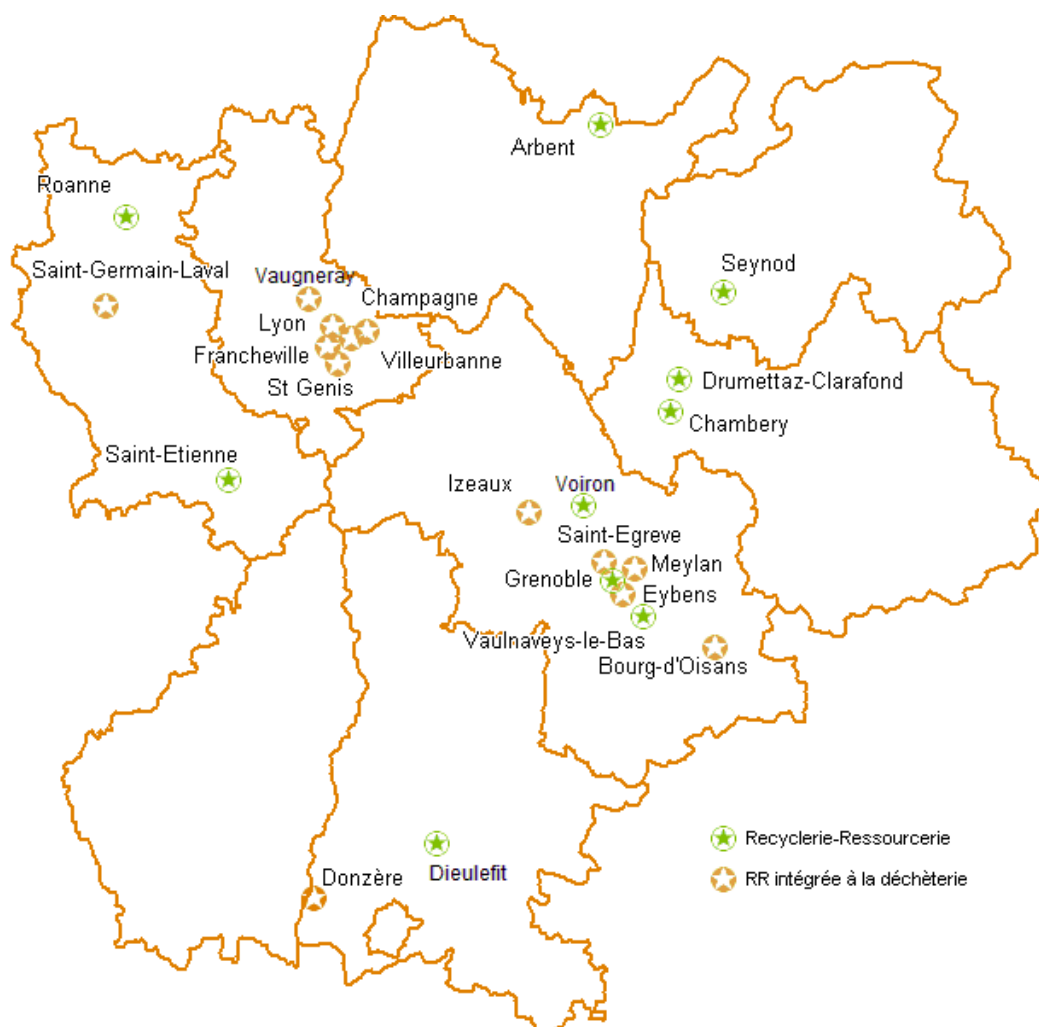
Le département de l'Isère est cependant entièrement couvert par cette action car si toutes les collectivités n'ont pas mené d'actions spécifiques, le Conseil Général en a distribué à l'ensemble des collectivités.

Les estimations nationales indiquent que 5% des français ont mis sur leurs boîtes à lettres un autocollant stop pub ou équivalent et que ce taux peut monter à 15% sur les territoires des collectivités relayant l'opération.



3 Les recycleries ressourceries

Plusieurs expériences sont lancées en Rhône-Alpes, certaines répondent aux critères du réseau des recycleries ressourceries (www.ressourceries.fr), d'autres s'en approchent.



Les recycleries ressourceries

Dép.	Maître d'ouvrage	Commune d'implantation
01	GRUPE SOLIDAIRE - AIRE DE JEUX * Relais sur les déchèteries d'Oyonnax et d'Izernore	Arbent
26	Le Tri Porteur*	Dieulefit
38	GRENOBLE SOLIDARITE / REGIE DE QUARTIER *	Grenoble
38	OZANAM *	Vaulnaveys-le-Bas
38	Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais	Voiron
42	CAUSE COMMUNE ROANNE *	Roanne
42	CHRYSALIDE *	Saint-Etienne
73	LES CHANTIERS VALORISTES	Chambéry
73	LES CHANTIERS VALORISTES	Drumettaz-Clarafond
74	BAZAR SANS FRONTIERES	Seynod

(*) adhère au réseau des ressourceries

Pour les installations en fonctionnement en 2011, les tonnages entrants sur ces sites sont les suivants :

	2010	2011
DEEE déchets d'équipements électriques et électroniques	950 t	240 t
Encombrants	3 800 t	2 951 t
Jouets / bibelots	3 t	35 t
Matériaux recyclables	380 t	6 t
Plastiques en mélange	23 t	20 t
Pneus	23 t	23 t
Polystyrène	1.6 t	1.1 t
Textiles	362 t	205 t
Total des tonnages entrants	5 543 t	3 481 t
Taux de valorisation (matière et énergétique)	41 %	82%



Les déchèteries intégrant une recyclerie ressourcerie sur leur site

Départ.	maître d'ouvrage	Déchèterie
26	SITA MOS	Donzere
38	SITOM DE L'OISANS	Bourg-d'Oisans
38	GRENOBLE ALPES METROPOLE	Saint-Egreve, Eybens, Meylan
38	SARL ARC EN CIEL RECUPERATION	Izeaux
42	C.C. DES VALS D'AIX ET ISABLE	Saint-Germain-Laval
69	LE GRAND LYON	Champagne-au-Mont-d'Or, Lyon, Francheville, Villeurbanne
69	C.C. VALLONS DU LYONNAIS	Vaugneray
69	RHONE ENVIRONNEMENT	Saint-Genis-Laval

Autres initiatives

La société ENVIE exploite 3 sites à Lyon, Saint Etienne, Roanne. Elle récupère et rénove entièrement le petit et gros électroménager et assure une garantie à la revente.

La C.A. de Bourg en Bresse collabore avec Emmaüs pour de la récupération sur ses déchèteries.

Les projets de recycleries ressourceries en 2012, 2013

01 : SMICTOM SAONE DOMBES, C.A. DE BOURG EN BRESSE, C.C. DU PAYS DE GEX

07 : C.C. DU PAYS DE VERNOUX (Le tremplin à Vernoux en Vivarais)

26 : C.C. DU PAYS DE ROMANS

38 : SICTOM SUD GRESIVAUDAN, GRENOBLE ALPES METROPOLE, SICTOM de la BIEVRE « (La Ressourcerie »)

69 : SIMOLY (Fil à Fil)

POUR ALLER PLUS LOIN

www.sindra.org, Les déchets en Rhône-Alpes, rubrique Prévention

4 Exemplarité de la collectivité

82 EPCI déclarent avoir mis en place une action en 2011 (77 % de la population): collecte des papiers de bureau, recyclage des cartons, piles et consommables d'impression ; utilisation de papier recyclé ou écologique ; limitation des impressions des mails ; délibérations imposant l'usage des deux faces des papiers ; détecteurs et minuteurs pour l'éclairage ; achat d'ampoules basse consommation ; dématérialisation des actes administratifs ; compostage des déchets de cuisine ; panneaux solaires ; réduction voir abandon des phytosanitaires par le service des espaces verts de la collectivité ; ... etc. Cependant les niveaux d'implication sont très divers .

5 L'éco-consommation : Bilan des actions de sensibilisation du réseau IERA

Depuis début 2009, l'ADEME confie à IERA (www.iera.fr), le réseau des espaces info énergie de Rhône-Alpes, une mission exploratoire autour de l'éco-consommation. L'enjeu est d'élargir l'activité de conseil grand public des EIE « Espace Info-Energie » vers l'éco-consommation.

Aperçu des actions réalisées en 2010, 2011, 2012 :

Actions de sensibilisation et de communication

Tout au long de l'année des conférences et des animations sont proposées (en marge de la projection de films, lors de salons et foires, lors des animations du « Défi familles à énergie positive », etc.), des stands ciblés sur l'éco-consommation sont tenus (semaine du développement durable, semaine de la réduction des déchets, semaine de l'énergie, fête de la science, etc.), des ateliers de sensibilisation sont animés (animations en centres sociaux...).

Exemple : le calendrier des fruits et légumes de saison - Hélianthe

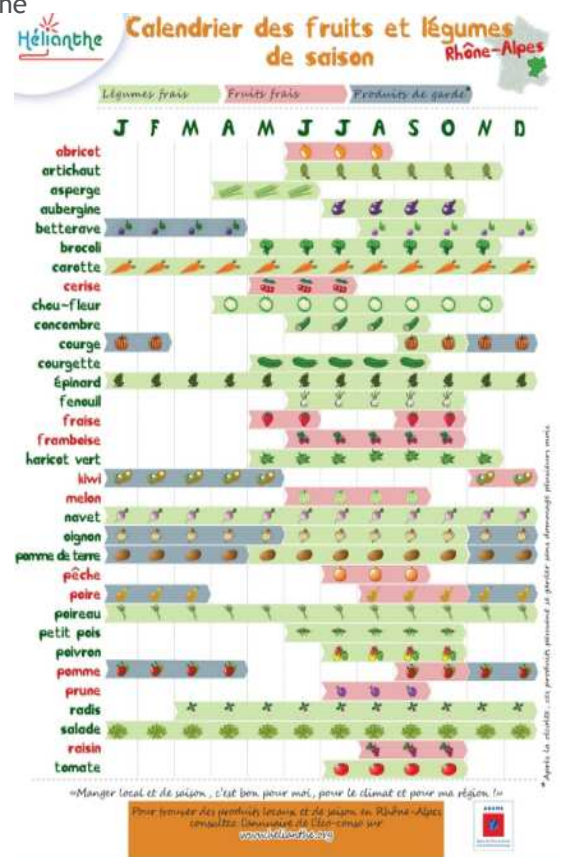
Prêt de l'exposition sur l'éco-consommation

L'exposition créée en 2010 puis en 2012 en 9 exemplaires composée de 5 modules éco consommation et 4 modules prévention déchets (photo page suivante) permet d'aborder les thèmes suivants avec le grand public :

- La prévention des déchets par le courrier non adressé,
- Le suremballage des produits,
- L'alimentation locale et de saison,
- Le choix des labels et produits de grande consommation,
- L'utilisation d'ampoules économes en énergie,
- Les produits dangereux des ménages,
- Les produits jetables et réutilisables,
- Le cycle de vie et l'utilisation du papier.

Pour que le public s'approprie les messages énoncés, les modules sont interactifs. C'est pourquoi ils ont été conçus comme des objets à manipuler, allant parfois jusqu'au jeu. Le public est questionné sur ses pratiques ou amené à manipuler l'exposition par des questions posées sur les supports.

Cette exposition est utilisée sur stand et en animation. Elle peut aussi être prêtée à des partenaires dans le cadre de leurs actions de sensibilisation. Pour faciliter le prêt et le dépôt de l'exposition, des fiches complémentaires et un guide d'animation ont été réalisés.





Annuaire éco-consommation

L'annuaire des acteurs de l'éco-consommation est régulièrement enrichi par les structures de IERA ; une application web permettant de géolocaliser les acteurs identifiés est disponible sur tous les sites internet des Espaces Info Energie, l'objectif étant d'enrichir les contacts existants avec d'autres banques de données existantes.

Création d'une mallette pédagogique « éco-citoyens »

Une mallette pédagogique à destination des travailleurs sociaux et de leur public a été créée par Polénergie et diffusée aux espaces info-énergie du réseau IERA. Cette mallette comprend : 2 jeux, des supports de formation des travailleurs sociaux, des fiches ateliers pour faciliter l'animation d'ateliers sur l'éco-consommation. Une dizaine de mallettes sont disponibles pour le prêt dans chaque EIE.

Les EIE se chargent de la diffusion de cet outil en proposant des séquences de formations aux travailleurs sociaux qui peuvent ensuite travailler en autonomie avec la mallette.



Les fiches techniques éco-événement

Le CEDER travaille actuellement sur la rédaction des fiches techniques à destination des EIE ou toutes structures organisatrices d'évènements culturels ou sportifs pour mettre en place lors de la manifestation une démarche durable : toilettes sèches, éco cup, charte, énergie, gestion des déchets...

Territoire	Association IERA	Territoire	Association IERA
Ain	Hélianthe http://www.helianthe.org/	Isère (hors agglomération grenobloise)	AGEDEN http://www.ageden.org/
Ardèche	Polénergie http://www.polenergie.net/	Agglomération lyonnaise	ALE de l'agglomération lyonnaise http://www.ale-lyon.org/
Drôme	PIE ADIL 26 http://adil.dromenet.org/	Rhône (hors agglomération lyonnaise)	HESPUL http://www.hespul.org/
Drôme	CEDER http://www.ceder-provence.fr/	Savoie	ASDER http://www.asder.asso.fr/
Loire	Héliose http://www.heliose42.org/	Haute-Savoie	Prioriterre http://www.prioriterre.org/
Agglomération grenobloise	ALEC http://www.alec-grenoble.org/		

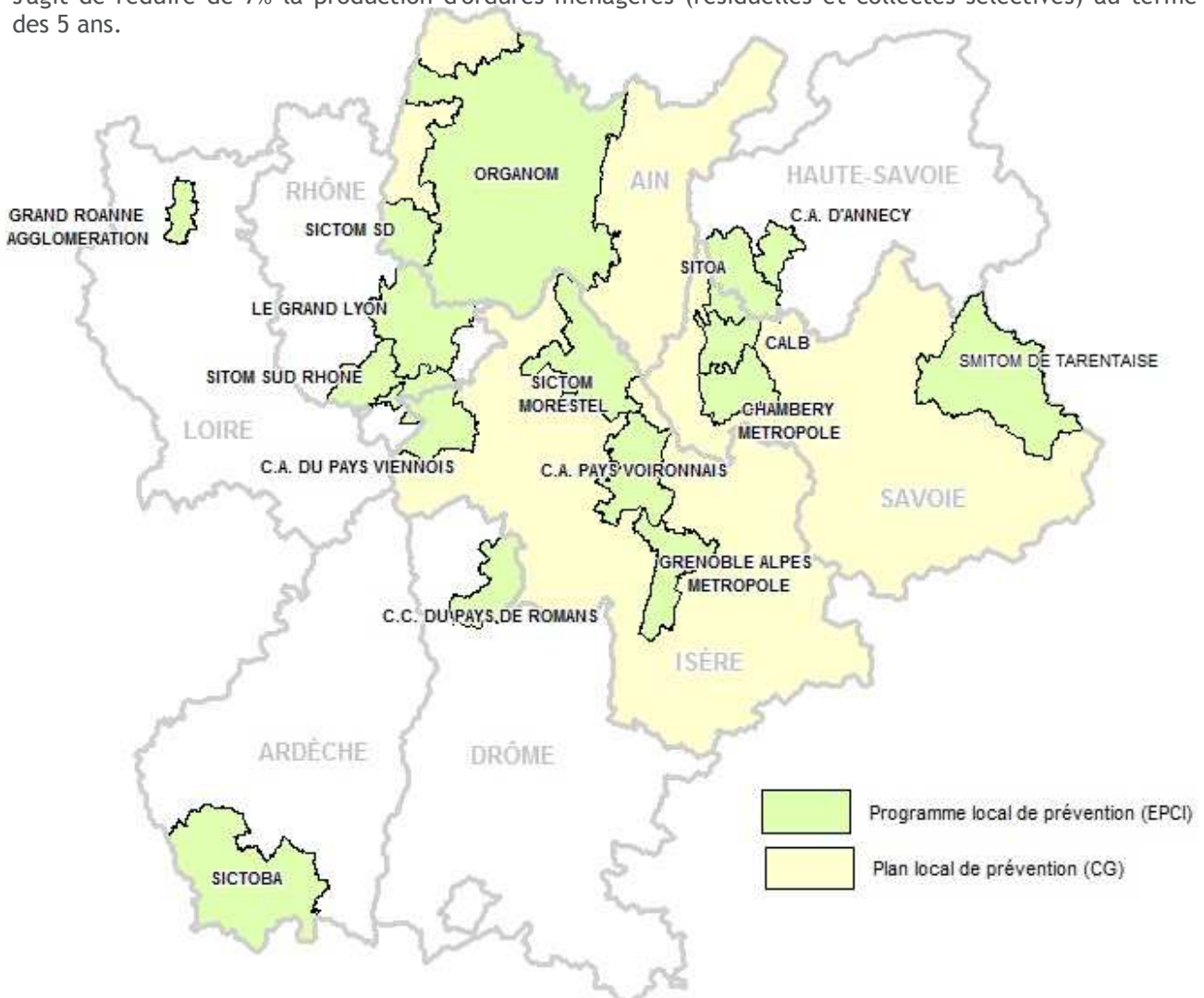
..... 6 Les Plans et les programmes de prévention

L'ADEME a décidé de mettre en œuvre en 2009 une formule de soutien plus globale et assise non plus sur un engagement de moyens mis en œuvre mais sur l'atteinte d'objectifs d'activités et d'impacts au vu desquels l'aide sera versée.

Deux niveaux d'interventions territoriales sont retenus:

- les plans départementaux portés par les Conseils Généraux,
- les programmes locaux portés par les collectivités compétentes en matière de collecte et / ou de traitement (priorité aux plus de 20 000 habitants).

Les plans et programmes font l'objet d'un contrat de performances sur 5 ans et de conventions annuelles d'application précisant l'objectif d'activités et d'impact annuel, le montant de l'aide forfaitaire annuelle et ses modalités de versement. Pour les plans, l'objectif à atteindre est la couverture de 80% du territoire départemental par un programme de prévention portées par les collectivités. Pour les programmes, il s'agit de réduire de 7% la production d'ordures ménagères (résiduelles et collectes sélectives) au terme des 5 ans.



En Rhône-Alpes 16 collectivités ont été retenues depuis 2009 pour mettre en place un programme local de prévention. Les Conseils Généraux de l'Ain, de l'Isère et de la Savoie se sont engagés dans un Plan de Prévention.

Avec ces 19 territoires (62 % de la population régionale), l'ADEME souhaite expérimenter et valider des opérations ou des organisations permettant de réduire durablement la production de déchets.

Ces 19 collectivités s'engagent dans un programme d'action avec 5 axes :

- la sensibilisation,
- l'éco-exemplarité de la collectivité,
- les actions emblématiques nationales (compostage domestique, stop pub...),
- les actions d'évitement de la production de déchets (achats éco-responsables, réparation, réemploi...),
- les actions de prévention quantitative des déchets des entreprises ou actions de prévention qualitative.